



# MÉTIERS DE LA CULTURE

au sein des collectivités territoriales

assistant d'enseignement artistique

gardien de musée

professeur d'enseignement artistique

directeur de musée

archiviste

guide de musée

assistant bibliothécaire

bibliothécaire

directeur de médiathèque

[www.cdg14.fr](http://www.cdg14.fr)



[www.cdg50.fr](http://www.cdg50.fr)



[www.cdg61.fr](http://www.cdg61.fr)



# CONSTRUIRE VOTRE PROJET

## SUIVRE LA FORMATION

professionnelle ou  
universitaire  
correspondant  
au métier

### OCCUPER UN EMPLOI DE NON TITULAIRE

- Par contrat
- Par le biais des missions temporaires (remplacements, surcroît de travail, besoins saisonniers)

### DEVENIR FONCTIONNAIRE

- Par concours
- Par recrutement direct dans certains grades de catégorie C
- Par intégration pour les personnes handicapées

### POSTULER

- Consulter les annonces sur les sites des Centres de gestion
- Adresser des CV et lettres de motivation

API C061 IMPRIMERIE

#### CATÉGORIE A

##### Encadrement supérieur

Diplôme minimum requis : **BAC +3**

- Conservateur du patrimoine
- Conservateur de bibliothèque Attaché de conservation du patrimoine
- Bibliothécaire
- Directeur d'établissement d'enseignement artistique
- Professeur d'enseignement artistique

#### CATÉGORIE B

##### Encadrement intermédiaire

Diplôme minimum requis : **BAC à BAC +2**

- Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2<sup>e</sup> classe
- Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques
- Assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>e</sup> classe
- Assistant d'enseignement artistique

#### Emplois d'exécution accessibles par concours

Diplôme minimum requis : **BAC**

- Consulter les annonces sur les sites des Centres de gestion